

Nouvelles des Français en Suisse et des Suisses en France

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1929)**

Heft 85

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles des Français en Suisse et des Suisses en France

Congrès et Fête du Rhône

La ville de Genève sera le siège, en juillet prochain, d'un important congrès des intérêts rhodaniens, à l'occasion duquel on prépare non seulement une grande « Fête du Rhône », mais diverses autres manifestations: Exposition franco-suisse de produits rhodaniens, salon rhodanien des Beaux-Arts, etc.

Il va de soi que la Chambre de Commerce suisse en France, avec ses sections de Lyon et de Marseille, a promis de collaborer au succès de cet ensemble de manifestations franco-suisse. Nous donnerons prochainement tous les détails de l'organisation et du programme.

Lyon. Déjeuner mensuel.

Un déjeuner mensuel qui a lieu le premier samedi de chaque mois, à 12 h. 30, au Café Neuf, place Bellecour, réunit les membres de la section lyonnaise de la Chambre de Commerce suisse en France. Tous les membres et amis de notre chambre de Commerce qui se trouveraient de passage à Lyon, le premier samedi du mois, sont cordialement invités à participer à ce déjeuner.

Paris. Déjeuner suisse du mercredi.

Tous les citoyens suisses de Paris, ou de passage à Paris sont toujours les très bien venus au déjeuner suisse, qui a lieu tous les mercredis, à midi 1/2 (heure très précise), au Café de Madrid, 6, boulevard Montmartre à côté du passage Jouffroy.

Le Président de l'Association du mercredi : E. Monvert, 94, rue Saint-Lazare, Paris. Téléphone : Gutenberg 50-66 et 79-81.

Le nouveau Consul de France à Bâle

M. Jean Péron, Consul de France à Genève ayant été nommé Consul de France à Bâle, une belle manifestation en son honneur a eu lieu le 11 janvier à Genève, sous les auspices et dans les bureaux de la Chambre de Commerce française pour la Suisse. D'émouvantes et élogieuses paroles ont été prononcées, à son adresse, par MM. Anthonioz, Président de la Chambre de Commerce française pour la Suisse, Amé Leroy, Consul général de France, Ballansat, Président du Conseil administratif de la Ville de Genève et Lanié, Vice-Consul de Belgique.

Ayant déjà, derrière lui, une brillante carrière consulaire, il ne fait pas de doute que, dans son nouveau poste, M. Jean Péron continuera à représenter les intérêts français avec distinction. Dans les milieux proprement genevois, comme dans la colonie française de Genève, il laisse des amitiés aussi solides que nombreuses et tout permet d'annoncer qu'il ne tardera pas à se faire apprécier et aimer à Bâle comme il l'a été à Genève.

Distinctions

— M. Charles Lugin, à Genève, vient d'être nommé Conseiller du Commerce extérieur de la France.

— M. Fontana, directeur général des maisons Devred, a reçu du Gouverneur français les palmes d'Officier d'Académie.

— M. A. Letertre, contrôleur de la régie française et Président de la colonie française de Vevey a reçu du Gouvernement français une médaille d'honneur en vermeil.

Pensionnés français en Suisse

Le nombre des pensions définitives payées par le Gouvernement français à d'anciens combattants établis en Suisse ou à leurs proches s'élève, au total, à 1946 et se répartissent comme suit : Invalides : 846, veuves : 674, orphelins : 426.

Etudiants suisses à Paris

Sur 6.584 étudiants étrangers inscrits à Paris, à la date du 31 juillet 1928, les étudiants et étudiantes suisses seraient au nombre de 166.

Autres pays : Roumanie, 1182; Pologne, 715; Russie, 546; Allemagne, 426; Egypte, 391; Grèce, 285; Etats-Unis, 275; Yougoslavie, 259; Grande-Bretagne, 174; Hongrie, 174; Chine, 158; Bulgarie, 139; Lithuanie, 137; Indochine (Annam, Cambodge, Cochinchine, Siam, Tonkin), 134; Turquie, 122; Tchécoslovaquie, 78; Italie, 75; Autriche, 72; Tunisie, 64; Perse, 60; Belgique, 58; Lettonie, 58; Pays-Bas, 53; Arménie, 49; Luxembourg, 47; Canada, 45; St-Domingue, 42; Palestine, 39; Pérou, 35; Japon, 32.

Les étudiants et étudiantes français inscrits à Paris en 1928 étaient au nombre de 20.125.

Bal de la Société Helvétique de Bienfaisance

La Société Helvétique de Bienfaisance, à Paris, organise au profit de sa caisse un grand bal qui aura lieu le vendredi 1^{er} mars à l'Hôtel Continental. On y entendra les *Armourins* de Neuchâtel.

Avis Important

Notre secrétariat général s'occupe en ce moment de réviser et compléter la liste des **maisons suisses qui ont des représentants en France**, ainsi que la liste de ces représentants.

Nous prions instamment les maisons suisses qui liront cet avis de vouloir bien nous envoyer les noms et adresses de leurs représentants en France et de nous tenir au courant des changements qui pourraient survenir.

Nos listes, qui sont établies sur fiches et que nous consultons sans cesse, sont classées non seulement alphabétiquement, mais par produits. Elles nous permettent de renseigner rapidement les commerçants et industriels français qui nous demandent si l'on peut trouver en France tel ou tel produit suisse.

Les maisons suisses ont donc le plus grand intérêt à nous fournir les adresses de leurs représentants en France.